

Création d'entreprises - Innovation - Diasporas - Méditerranée

Programme PACEIM : 28 nouveaux entrepreneurs sélectionnés

Communiqué de presse | Marseille | 22 avril 2014

Les 14 et 15 avril 2014, Marseille a accueilli la troisième édition des rencontres du Programme d'aide à la création d'entreprises innovantes en Méditerranée (PACEIM). Près de 150 personnes ont participé à cet événement organisé par l'Institut de recherche pour le développement (IRD) en partenariat avec Marseille Innovation et une quinzaine d'institutions du sud de la Méditerranée. A l'issue de ces journées, 28 nouveaux lauréats ont été sélectionnés et bénéficieront d'un accompagnement individuel et d'un financement en amorçage pour créer leur entreprise en Algérie, au Liban, au Maroc et en Tunisie.

PACEIM : de la recherche à la création d'entreprise en Méditerranée

Coordonné par l'IRD et financé par le ministère des Affaires étrangères, [PACEIM](#) s'adresse aux diasporas scientifiques et techniques établies en France. Il vise à accompagner la création d'entreprises innovantes, dans tous les secteurs d'activité, dans le bassin sud-méditerranéen par des chercheurs, ingénieurs, doctorants, en accueil universitaire en France et ressortissants d'Algérie, du Liban, du Maroc ou de Tunisie.

Dans le cadre de ce programme novateur, les lauréats bénéficient d'un accompagnement individualisé pendant 15 mois au nord et au sud de la Méditerranée pour réaliser les étapes essentielles de la création de leur entreprise : appui logistique, technologique et financier (pouvant aller jusqu'à 35 000€) en France et dans les pays d'accueil pour la maturation de leurs projets (viabilité économique...).

Bilan de la troisième édition des rencontres PACEIM

La troisième édition des rencontres PACEIM a réuni près de 150 participants (porteurs de projets, accompagnateurs, experts, investisseurs) à Marseille. Dans leurs allocutions d'ouverture, Michel Laurent, président de l'IRD, et Marc Trouyet, sous-directeur de la gouvernance démocratique au ministère des Affaires étrangères français, ont rappelé l'importance de l'action française à destination des étudiants étrangers accueillis en France et du rôle éminent d'ambassadeur de la culture française à l'étranger de cette diaspora scientifique.

Ensuite, une table ronde sur les dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprises existant au Sud de la Méditerranée a permis de présenter l'écosystème entrepreneurial. Un échange s'est également tenu entre des lauréats de l'édition précédente et les coordinateurs locaux du projet : l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET, Algérie), l'Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation (API, Tunisie), le Centre national pour la recherche scientifique et technologique (CNRST, Maroc) et l'incubateur Berytech au Liban.

Enfin, la cinquantaine de candidats présélectionnés à l'issue de l'appel à projets lancé en décembre 2013 (près de 100 candidatures retenues) a été auditionnée par des commissions de sélection. Le jury a retenu 28 lauréats (7 en provenance d'Algérie, 2 du Liban, 7 du Maroc et 12 de Tunisie), dont 30 % de femmes. Diplômés de l'enseignement supérieur français, ils ont obtenu leur diplôme dans des établissements des régions Alsace, Aquitaine, Bretagne, Centre, Ile de France, Nord Pas-de-Calais, Languedoc-Roussillon ou encore Rhône-Alpes (post-doctorat 4 %, doctorat 20 % et licence-master 76 %).

La diversité thématique de ces projets entrepreneuriaux, à caractère technologiques ou innovants, témoigne des potentialités existantes dans ces territoires : énergies, pharmacie, santé, cosmétique, biotechnologie, agro-alimentaire, services aux entreprises... Ont ainsi été retenus des projets sur des capteurs médicaux intelligents, sur la biométhanisation de déchets organiques ou portant sur de nouveaux services internet ou logiciels.

Les lauréats de cette troisième promotion seront prochainement réunis pour un séminaire de formation intensif et accéléré sur l'entrepreneuriat, destiné à leur donner les clés de compréhension de leur nouvel environnement et à acquérir les postures de chefs d'entreprises.

Depuis son lancement, PACEIM a permis d'accompagner près d'une centaine de projets de création d'entreprises en co-incubation entre les deux rives de la Méditerranée : 19 ont d'ores et déjà créé leur entreprise, 11 sont en cours de dépôt de statuts, 13 projets sont hébergés dans des incubateurs ou pépinières d'entreprises, 14 sont en phase de levée de fond et plus d'1/3 poursuivent la maturation de leurs projets.

Contact presse

→ Service presse IRD : Cristelle Duos | presse@ird.fr | T : 04 91 99 94 87